

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des  
formations



Rapport

Champ de formation  
pour le prochain contrat 2018-2022

Arts, lettres, langues,  
sciences humaines et sociales,  
éducation

Université de Limoges

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/12/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Rapport réalisé en 2017

### sur la base d'un dossier déposé en septembre 2017

## Présentation du champ

Le champ ALL-SHS-E *Arts, lettres, langues-sciences humaines et sociales-éducation* correspond à un champ défini en 2016 au sein de l'Université de Limoges, lors du bilan de la procédure d'auto-évaluation, et fédère les différents domaines disciplinaires indiqués dans son titre : lettres, langues vivantes, sciences humaines et sociales, éducation et formation. Il s'agit donc d'un champ tout à la fois récent, et extrêmement vaste, qui met en contact les équipes de la Faculté des lettres et Sciences humaines de Limoges, l'ESPE de l'académie (qui relève du périmètre du champ), et une formation de l'Institut universitaire de technologie (IUT). Il regroupe huit mentions de licences générales, cinq mentions de licences professionnelles, 10 mentions de master (dont quatre mentions master MEEF) ; il faut encore y ajouter le Diplôme universitaire de technologie (DUT) Carrières sociales, les formations doctorales et les préparations aux concours d'agrégation. Tel quel, le champ ALL-SHS-E représente l'un des cinq champs identifiés dans l'architecture globale de l'offre de formation ; les quatre autres étant « *Sciences et ingénierie des systèmes, mathématiques, informatique* », « *Sciences et ingénierie des matériaux, génie civil, habitat* », « *Biologie, Chimie, Santé, STAPS* », « *Droit, Économie, Gestion* ». Il entretient des liens avec les Écoles Doctorales 525 « *Lettres, Pensée, Arts et Histoire* », 526 « *Sociétés et Organisations* », et 527 « *Cognitions, Comportements, Langage(s)* », et revendique un ancrage territorial fort, notamment grâce à l'entretien de liens avec le monde socio-économique ou culturel aux niveaux local et régional (partenariats avec la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) et la Directions régionales des affaires culturelles (DRAC), voire national (en revendiquant la signature d'un partenariat de co-portage de master avec l'École Nationale Supérieure de l'Art (ENSA), par exemple). Les formations définies à l'intérieur du champ s'appuient sur l'Institut de Recherche des Sciences de l'Homme et de la Société, qui a pour ambition de porter des projets transversaux sur les sujets sociétaux, et d'établir des liens entre l'université et les pouvoirs publics. L'Institut regroupe neuf équipes, le Centre de Recherches Sémiotiques (CeRes) labellisé équipe d'accueil (désormais EA) 3648, le Centre de Recherche interdisciplinaire en Histoire, Histoire de l'Art et Musicologie (CRIHAM) EA 4270 ; l'Espaces humains et Interactions culturelles (EHIC) EA 1087, le Francophonie, Education et Diversité (FrED) EA 6311 ; le Laboratoire de géographie physique et environnementale (GEOLAB) unité mixte de recherche (UMR) du centre national de la recherche scientifique (UMR CNRS 6042) ; le Groupe de Recherche et d'Études Sociologiques du Centre Ouest (GRESO) EA 3815.

## Avis sur la cohérence du champ

Comme noté précédemment, le champ ALL-SHS-E est très vaste, et l'offre pédagogique très fournie. L'Université de Limoges poursuit sa politique de complémentarité des formations à l'échelle régionale ; il n'en demeure pas moins que le champ *Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, éducation*, semble a priori très vaste, regroupant des formations disciplinaires classiques (licences généralistes, masters MEEF) et des formations innovantes (pluridisciplinarité affichée dans certains masters et les LP, accent porté sur le numérique dans les LP, etc.) Cette amplitude, si elle ne permet pas de penser réellement la spécificité des différents domaines, correspond de fait au « choix » effectué par nombre des Universités françaises de laisser subsister l'existant au moment du découpage des champs, et préserve la diversité au sein des Lettres et Sciences Humaines ; elle est également justifiée par l'Université en termes de service public de proximité, et, concrètement, par l'existence de liens forts entre la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH) et l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE). Le champ s'inscrit enfin dans la politique de « Grands collèges », visant à instaurer des espaces de dialogue entre composantes et instituts de recherche, menée par l'Université de Limoges depuis 2012, et l'Université annonce que le Grand Collège ALL-SHS-E devrait se voir chargé de réfléchir à la cohérence de l'offre de formation, au périmètre du champ et à la démarche de qualité des formations. Enfin, l'Université annonce veiller au dialogue avec les laboratoires, pour identifier et conduire des politiques articulant formation, recherche et enjeux locaux ; c'est dans cet esprit que sont renforcés ou développés les liens entre laboratoires associés au champ, voire avec la Maison des sciences de l'homme (MSH) de Poitiers (en cours) ; de même, l'interdisciplinarité au sein des Sciences humaines et sociales (SHS) constitue une préoccupation constante (avec des répercussions immédiates en termes de mutualisations

de cours, mais aussi d'objets d'études) de ce point de vue, l'immensité du champ ALL-SHS-E pourrait représenter un atout, en plus d'un terrain d'application.

Rien n'est dit en revanche de la collaboration entre les différents champs de l'établissement, voire tout simplement de leur possibilité. L'université de Limoges avait veillé, dans le cadre de la précédente Communauté d'universités et établissements (ComUE) à articuler ses formations dans un souci de complémentarité avec les universités d'Orléans, Tours, Poitiers, La Rochelle, l'institut national des sciences appliquées (INSA) Centre et l'École nationale supérieure mécanique et aéronautique basée au Futuroscope ; à l'heure actuelle, il semble que seuls soient envisagés des liens entre laboratoires associés au champ et la MSH de Poitiers.

Au plan socio-économique et culturel, les formations s'appuient sur de nombreux partenariats : au niveau régional sur des institutions et écoles spécifiques, tels que, par exemple, l'Institut Limousin de Formation aux Métiers de la Rééducation (Ilfomer), ou l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) à Ahun (Creuse) ; la LP Métiers de la culture pour le développement territorial correspond à une demande des milieux locaux, et s'appuie sur une convention entre l'Université et l'École Supérieure de Théâtre du Limousin, etc. De même, il existe des liens au niveau national (École Nationale des Arts, ENSA), ou international (Society for Technical Communication-France Chapter, pour la LP Métiers de la médiation scientifique et technique. Information design et rédaction technique). Il existe de nombreux liens avec différents acteurs socio-professionnels de la région, ainsi qu'avec le Conseil Régional ou la Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI). Les LP, souvent innovantes, sont articulées à la demande socio-économique. Le Carrefour des Etudiants contribue à renforcer les liens avec les partenaires économiques régionaux.

Le projet champ déposé par l'université met l'accent sur l'offre de formation en premier cycle, la formation continue et l'alternance, l'internationalisation des formations, l'attractivité et l'excellence (niveau master et doctorat). La lecture des fiches de l'Architecture de l'offre de formation (AOF) (master, licences générales et professionnelles) témoigne ponctuellement de la prise en compte de ces objectifs, en faisant apparaître plusieurs mutualisations au niveau des enseignements et la recombinaison de l'offre de formation de manière à en permettre une meilleure lisibilité. Des UE recherche sont systématiquement mises en place au sein des licences générales ; les licences professionnelles détaillent un calendrier de formation en alternance. Un paragraphe, identique pour l'ensemble des formations, réitère le souci de leur internationalisation : en l'absence de détails, ceci laisse craindre qu'il ne s'agisse plus d'une volonté généralement affirmée que d'une mise en œuvre précise ; de manière générale, le dossier gagnerait à être renseigné de manière détaillée, notamment sur les points stratégiques. Tel quel, il reste souvent silencieux, ou au stade de l'annonce.

En dépit de plusieurs réorganisations internes (master « Langues et société », master « Sciences sociales »), le périmètre du champ n'a pas été modifié, à l'exception de la création d'une mention de Master « Métiers du livre et de l'édition », issue en réalité de la restructuration du master « Culture et communication », dans lequel existait un parcours Édition. Cette création se justifie car il s'agit d'un domaine considéré comme porteur, même si la fiche AOF montre un lien très étroit (peut-être un peu trop ?) avec l'équipe de recherche en sémiotique, ce qui pourrait n'être pas sans conséquences sur la conception et mise en œuvre d'une mention somme toute assez professionnalisante. Il n'y a pas non plus de licence qui prépare à cette mention : le vivier pressenti est au moins celui de la licence Lettres, mais il faudrait veiller à ce que la LP Métiers du livre-Documentation et bibliothèques n'y trouve pas un prolongement d'études privilégié, contradictoire avec les ambitions d'une LP.

## Avis sur le pilotage du champ et sur ses dispositifs opérationnels

L'annonce du rôle de pilotage futur dévolu au Grand Collège ALL-SHS-E prend acte, à sa façon, des difficultés soulignées par le HCERES et devrait veiller à la coordination entre champs, ce qui dans le cas précis du champ ALL-SHS-E passerait par une meilleure connaissance respective entre champs. Plus spécifiquement à l'intérieur du champ, le rapport du HCERES notait qu'il serait bon et profitable d'harmoniser les différentes mentions, et faire dialoguer entre elles les différentes formations à l'intérieur du champ un effort a été fait en ce sens. Il reste à veiller à sa mise en œuvre, à la mise en place de passerelles et à une véritable constitution de synergies à l'intérieur de l'offre, condition nécessaire pour la fluidité des parcours à laquelle l'Université se déclare attentive les fiches AOF licence restent globalement silencieuses sur ce point, de même que sur les recoupements possibles entre formations. Les UE

d'ouverture pluridisciplinaire mises en place depuis 2016, et tenant compte des demandes d'orientation notées ces dernières années, sont une première étape pour une meilleure coordination, la mise en place de conseils pédagogiques inter-formations à l'horizon 2018 en constitue une autre. Jusqu'ici, le pilotage des formations de la Faculté des lettres et Sciences Humaines et le pilotage des masters à l'ESPE restaient indépendants la mise en place, à l'avenir, d'un conseil stratégique de champ annuel devrait avoir pour but de permettre en partie de remédier à l'isolement respectif des formations. Au sein de l'ESPE, les masters MEEF ont noué des partenariats avec plusieurs partenaires (convention académie-Université ; partenariat avec la MGEN et la MAIF), et l'on relève des collaborations transversales entre l'ESPE et cinq équipes d'accueil en Sciences Humaines et Sociales (SHS) : tout ceci devrait être développé. En l'état, la FSLH et l'ESPÉ disposent d'outils de pilotage spécifiques « classiques », une Commission des Formations pour la FLSH (6 à 8 réunions annuelles, avec recommandations et propositions au Conseil de l'UFR), une Commission de la Pédagogie (réunions mensuelles) pour l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPÉ).

La participation des étudiants au pilotage des formations reste minimale les délégués étudiants siègent au sein des Conseils de Perfectionnement qui se réunissent une ou deux fois dans l'année, et consultent leurs pairs en amont de chaque réunion. Des représentants étudiants siègent également à la Commission des Formations et au Conseil d'UFR. Le dispositif d'Évaluation des Formations par les étudiants donne des résultats inégaux. Le suivi des cohortes demeurant insuffisant, les liens avec les anciens étudiants, les statistiques, les enquêtes sur les provenances géographiques et sociales manquent l'Université annonce étudier la création d'un ou de plusieurs réseau(x) d'« anciens », mais ne fait pas mention de la création de liens entre les équipes pédagogiques et l'Observatoire des Parcours Étudiants de l'Université, qui ne fait que des enquêtes partielles, alors qu'une connaissance plus fine des étudiants (origine/devenir) permettrait un suivi véritable. La chargée de mission pour la professionnalisation des formations et pour l'insertion professionnelle s'empare de la question, en relation avec l'Observatoire.

Sans surprise, sont donc annoncées pour le prochain contrat quinquennal des mesures destinées à permettre un meilleur suivi pédagogique. Ainsi chaque champ devra-t-il désormais présenter un bilan quantitatif et qualitatif (effectifs, taux de réussite, passerelle, réorientation, insertion) chaque année en Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU). Ce bilan sera complété par une présentation en Conseil académique (CAC) de la stratégie en termes d'évolutions de l'offre (projet de création et fermeture de formation), et cette présentation devrait aussi mettre en perspectives des besoins en termes d'emplois liés aux formations (déterminés en coordination avec les besoins en ressources humaines des laboratoires de recherche). Par ailleurs, l'Université poursuit sa politique de certification des diplômes en formation et des démarches qualité QUALICERT (IAE), de façon à s'appuyer sur ces acquis pour développer des procédures de démarche qualité au sein des formations permettant, notamment, un meilleur suivi des données.

Le rapport du HCERES soulignait la proximité de certains parcours pour le champ-bilan, au niveau des masters et des Licences professionnelles, l'Université a apporté des éclaircissements sur ce point, et des efforts ont par ailleurs été fournis pour repenser l'architecture des formations et l'articulation des enseignements. Ainsi, la fiche AOF licence fait-elle état d'une nouvelle organisation de la licence histoire tout comme la fiche AOF master laisse voir une restructuration des parcours au sein du master Sciences Sociales, de façon à mieux les différencier Valorisation du patrimoine et développement territorial ; Sociologie : Problèmes sociaux et enquête sociologique parcours ; Histoire : Pouvoirs, Sociétés, Territoires ; Géographie : Développement alternatif des territoires. Ressources et justice environnementales. Tout ceci gagnerait à être explicité encore davantage.

La fiche AOF champ fait rapidement et honnêtement le compte des points forts et des points problématiques identifiés lors de la précédente auto-évaluation, mais ne souffle mot des carences notées au sujet même de l'auto-évaluation dans le dossier soumis au HCERES en octobre 2016. En dépit des craintes suscitées par l'absence d'une prise en compte (voire de conscience ?) d'une dimension réflexive sur les formations au sein même des instances universitaires, il convient donc d'espérer que la procédure d'auto-évaluation menée en interne et son pilotage au niveau général dans l'UFR gagneront en rigueur à l'avenir, et que le silence sur le caractère (auto-)réflexif des politiques menées par l'université ne viendra pas étouffer le dynamisme dont le dossier fait par ailleurs état.

L'ouverture à l'international étant insuffisante, notamment au niveau des masters, le développement de l'internationalisation des formations (entrante et sortante) constitue un des axes stratégiques définis en matière de formation (cf. *supra*). Les efforts annoncés poursuivent dans le même sens que les précédents quinquennaux (développement de partenariats privilégiés avec des Universités étrangères). Les masters MEEF proposent une politique de stage innovante.

Une formation avait été identifiée comme problématique, la mention de master « Sciences de l'éducation » continue en l'état de susciter des interrogations. En effet, la fiche AOF ne répond pas vraiment aux points problématiques relevés par le rapport d'évaluation, ne clarifie pas les objectifs scientifiques, et les métiers visés restent trop vastes : ce sont les mêmes que ceux du dossier bilan. Il n'y a toujours qu'un seul parcours, *Diversité éducation francophonies*, assez orienté sur la question de la diversité et sur les espaces francophones, dont la spécificité ne semble pas en adéquation avec ce spectre métier. Pour la dimension internationale, nécessaire à cette

mention, la fiche AOF ne donne aucune information supplémentaire (le paragraphe final sur ce point est d'ailleurs un copier-coller de ce qui est mis dans toutes les fiches AOF), les réponses apportées ne fournissent aucun éclaircissement précis et concret. Les observations du rapport champ bilan ne prennent pas en considération les aspects véritablement problématiques évoqués par le HCERES ; elles font néanmoins état de deux recrutements susceptibles d'étoffer l'équipe pédagogique, mais ceux-ci ne sont pas de nature à lever toutes les interrogations, ni à résoudre les difficultés soulevées par le HCERES. Tout se passe comme si la formation n'avait pas conscience des difficultés, au niveau des stages (majoritairement en France) ou de la valence « thèse », notamment. La formation reste donc problématique et ne devrait pas être reconduite en l'état.

## Les formations

Intitulé de la mention	L/LP/M	Etablissement	Remarque(s)
Géographie et aménagement	L	Université de Limoges	
Histoire	L	Université de Limoges	
Langues étrangères appliquées	L	Université de Limoges	
Langues littéraires et civilisations étrangères et régionales	L	Université de Limoges	
Lettres	L	Université de Limoges	
Sciences de l'éducation	L	Université de Limoges	
Sciences du langage	L	Université de Limoges	
Sociologie	L	Université de Limoges	
Métiers de la médiation scientifique et technique	LP	Université de Limoges	
Métiers du livre : documentation et bibliothèques	LP	Université de Limoges	
Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web	LP	Université de Limoges	
Protection et valorisation du patrimoine	LP	Université de	

historique et culturel		Limoges	
Arts, lettres et civilisations	M	Université de Limoges	
Culture et communication	M	Université de Limoges	
Langues et sociétés	M	Université de Limoges	
Master MEEF 1er degré	M	Université de Limoges	
Master MEEF 2nd degré	M	Université de Limoges	
Master MEEF Encadrement éducatif	M	Université de Limoges	
Master MEEF Pratiques et ingénierie de la formation	M	Université de Limoges	
Métiers du livre et de l'édition	M	Université de Limoges	
Sciences de l'éducation	M	Université de Limoges	La formation reste problématique: la fiche AOF ne répond pas aux points faibles relevés par le rapport d'évaluation et ne clarifie ni les objectifs scientifiques, ni l'adéquation entre le seul parcours du master et les métiers visés.
Sciences sociales	M	Université de Limoges	

# Observations de l'établissement

Limoges, le 23 novembre 2017

Alain CELERIER,  
Président de l'Université de Limoges

à

Monsieur le Président du HCERES  
A l'attention de Monsieur le Directeur du Département  
d'Evaluation des Formations  
2 rue Albert Einstein  
75 013 PARIS



Affaire suivie par  
Virginie Lefebvre  
Directrice des Etudes  
Tél. 05.55.14.92.81  
[virginie.lefebvre@unilim.fr](mailto:virginie.lefebvre@unilim.fr)

et Pascale TORRE  
Vice-présidente CFVU  
[pascale.torre@unilim.fr](mailto:pascale.torre@unilim.fr)

Réf :PFIP/DE/VL n°2119

OBJET :

**Réponse sur le rapport du champ ALLSHS Education pour le prochain contrat 2018-2022.**

Monsieur le Président,

La gouvernance de l'Université de Limoges remercie le comité du HCERES et ses différents membres pour le travail d'expertise réalisé et la qualité des échanges.

Le rapport qui en résulte analyse en profondeur ce champ pour le prochain contrat 2018-2022. Les faiblesses et améliorations suggérées en termes de gouvernance et de pilotage du champ sont en cohérence avec la prise de conscience au sein de l'établissement d'une nécessité de repenser le pilotage des formations.

Le projet d'administration qui vient d'être lancé à la rentrée 2017 vise à produire un travail de fond sur l'ensemble de l'établissement afin de fiabiliser et de mettre en cohérence les données issues de tous ses applicatifs. Ces données permettront de facto de doter les instances de gouvernance d'indicateurs de référence pour un pilotage stratégique de notre offre de formation, au niveau de la mention, du champ de formation, et de l'établissement.

Pour ce qui concerne le suivi des diplômés, il convient de préciser que l'Observatoire de l'Université, conformément aux directives ministérielles, réalise un suivi des diplômés à 30 mois pour l'ensemble des licences professionnelles et des masters. Les carences relevées seront levées par des processus de production de la donnée partagés entre l'observatoire et les composantes, par une meilleure prise en compte du besoin au niveau des responsables de formation, une amélioration des circuits de diffusion et par la mise en place d'instances d'analyse des données au niveau des champs de formation.

Une analyse des populations entrantes sera également réalisée comprenant une étude du profil des entrants et les taux de réussite associés. Des fiches réussite par formation ont d'ores et déjà été réalisées par l'Observatoire des formations de l'Université.

Ces améliorations s'inscrivent dans la démarche de suivi continu de ces formations, dont les engagements sont déjà décrits dans l'annexe 2 AOF notation des dispositifs déposée pour l'accréditation.

L'établissement s'engage, notamment, à :

- mettre en place des conseils stratégiques par champ de formation afin de mieux coordonner l'offre de formation, en vérifier la cohérence interne, la pertinence et consolider les liens de chaque formation avec le monde socio-économique et le territoire.

- définir un cahier des charges partagé pour l'ensemble des conseils de perfectionnement des formations et les conseils stratégiques des champs construit autour d'une démarche commune et d'objectifs partagés. Notre ambition est

d'impulser une démarche générale d'amélioration continue de notre offre de formation.

Ces différents conseils seront dotés d'outils d'analyse communs (données relatives à l'évaluation des formations, aux stages, à l'insertion professionnelle des diplômés, et à la réussite des diplômés). Les bilans des conseils seront présentés et discutés en CFVU. Les comptes rendus seront archivés dans une GEID permettant un suivi dans le temps des améliorations.

Un suivi particulier se fera dès cette année sur les formations pour lesquelles le HCERES préconise une évaluation à mi-parcours.

En complément de ces réponses, au niveau de l'Université, le Master Sciences de l'Education au sein du champ ALLSHSE est plus particulièrement identifié comme sensible par le HCERES. Le HCERES souligne que la fiche AOF du master Sciences de l'Education ne clarifie pas les objectifs scientifiques de la formation, ni l'adéquation entre le seul parcours du master et les métiers visés. Plus précisément, le HCERES dans ses retours au niveau de la formation pointait un manque de cohérence au niveau des séminaires, et des finalités professionnelles à renforcer.

En réponse, il convient de préciser que le master vise l'acquisition d'une culture scientifique commune permettant aux étudiants d'envisager des métiers qui s'articulent autour de trois axes. L'ingénierie de formation : en lien par exemple avec la compétence travaillée dans le master « utiliser, concevoir, mettre en place, diriger, évaluer un dispositif de formation ». L'enseignement et le suivi des personnes : en lien avec les compétences « organiser des formations et en assurer la coordination pédagogique » ; « intervenir en formation d'adultes ». La recherche : en lien avec les compétences « réaliser des travaux de recherche en sciences de l'éducation » ; « mettre en place une méthodologie en relation avec la problématique, concevoir et réaliser des investigations, développer son regard critique, structurer un écrit pour valoriser et mutualiser ses résultats de recherche ».

Le stage a deux vocations possibles laissées au choix des étudiants. Il peut correspondre au terrain d'investigation d'une recherche menée par l'étudiant. Cette recherche est initiée par un EC ou par l'étudiant. Il peut également correspondre à une découverte professionnalisante visant à mettre en œuvre des enseignements liés à l'ingénierie de formation. Dans les deux cas l'encadrement est assuré par un EC sur des terrains nationaux ou internationaux. Cette année, les terrains investis sont par exemple le Brésil, la Guyane, l'Algérie, la Nouvelle Calédonie, le Sénégal, pour lesquels la langue d'échange scientifique utilisée est le français. Notre objectif est, à la fois de poursuivre l'accueil d'étudiants étrangers qui est un attrait majeur de notre Master dans un souci de continuer le travail d'internationalisation entrante et sortante vers des espaces francophones et également de développer les dispositifs d'aide à la recherche : améliorer, compléter le suivi des étudiants et leur mise en réseau via des relations post-Master.

Enfin sur la remarque du HCERES sur la fluidité des parcours, l'université y est en effet très attentive au sein de ce champ comme des autres. La fluidité des parcours et la spécialisation progressive ont été au centre de la réorganisation de l'offre de formation en L. Le principe retenu par l'ensemble des mentions du champ ALLSHSE est celui d'une ouverture disciplinaire importante, sous forme d'UE de disciplines « mineures » valant 8 ECTS par semestre du S1 au S4. Les partenariats disciplinaires sont construits selon les synergies existantes (par exemple, histoire-géographie ou LLCER-LEA) ou nouvelles (mais tout aussi logiques – par exemple, LLCER-histoire avec un axe civilisation/bilingue, ou LLCER-lettres avec un axe littéraire/comparatiste) et ouvrent des possibilités de réorientations qui seront supervisées par des commissions pédagogiques *ad hoc* et accompagnées par un dispositif de tutorat amplifié.

Pour ce qui est des remarques sur l'internationalisation des formations, elles font partie des réflexions en cours au sein du champ.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

  
Alain CELERIER